



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

**Communiqué
DE PRESSE**

La société ne peut pas demander aux agriculteurs de financer la transition écologique

Avignon, le 26/01/2024. Sur le terrain la colère agricole se poursuit. Les inquiétudes sur le revenu et le partage de la valeur nous réunissent. Et pour cause, les produits de qualité sont parmi les plus impactés par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat. Depuis deux ans les consommateurs se détournent des produits qui promettent la transition environnementale, dont la Bio fait partie. De même, la nouvelle PAC a in fine abouti à une baisse de plus de 50% de la rémunération environnementale des agriculteurs bio. Que ce soit par manque d'argent ou par manque de compréhension, le modèle de transition agricole souhaité par la société n'est pas financé. « *Nous partageons le ras-le-bol général de la profession agricole, mais les normes environnementales sont une partie des solutions et non pas un problème.* » commente Pierre Koffi Alanda, Président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

On a demandé aux agriculteurs de faire de la qualité, sans penser au changement de modèle économique agricole dans la durée

Les paysans engagés dans des démarches de qualité produisent à la fois des denrées alimentaires et des services environnementaux et sanitaires pour la société dans son ensemble. « *En tant que paysans bios nous avons été les premiers à nous engager dans une démarche de production qui protège la santé et l'environnement. Nous acceptons la contrainte et la norme, elle fait notre force. Mais nous sommes à un moment où il faut faire des choix, soutenir l'ancien modèle libéral et exportateur ou soutenir le nouveau qui vise à nourrir les français avec des produits qui protègent notre eau, notre climat, notre biodiversité et notre santé.* » explique Philippe Camburet, président de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB). Les agriculteurs sont des chefs d'entreprise comme les autres, ils ne peuvent pas porter sur leurs épaules la transition agro-écologique.

« *Agriculteur est le seul métier où nous avons le droit de vendre à perte, mais cette situation ne semble choquer personne. Nous aussi nous voulons vivre de notre métier !* » s'indigne Yann Sauvaire, administrateur de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le réseau Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur renouvelle les demandes portées par la FNAB :

- **Un plan de soutien à la Bio, à la hauteur des pertes accumulées depuis deux ans, c'est-à-dire 300M€**
- **L'affichage d'une vraie volonté de soutenir ces modèles dans la durée avec une PAC ambitieuse sur la Bio et une rémunération pour services environnementaux**
- **que les pouvoirs publics fassent respecter la loi EGAlim avec l'obligation de 20% de produits bio en restauration collective**
- **que les coûts de production servent de référence à la fixation des prix d'achats**
- **que les marges nettes des intermédiaires agro-industriels sur les produits bio soient rendues publiques.**
- **Un suivi dédié de l'évolution du revenu des agriculteurs engagés dans des démarches de qualité¹**

¹ Les études Agreste sur les revenus agricoles ne distinguent pas les modes de production - https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2314/Primeur2023-14_Rica2022.pdf

Il ne faut pas se tromper de cible et garder le cap de la transition écologique !

Il va falloir qu'on s'adapte à produire avec moins d'eau et qu'on accepte de réfléchir aux meilleurs usages de l'eau. Il va falloir qu'on réduise l'usage des produits phytosanitaires qui font de la gestion de la qualité de l'eau potable un gouffre financier pour les collectivités locales. On ne produira rien sans biodiversité. La transition écologique n'est pas une option, elle est une nécessité.

« Nous refuserons tout recul sur la mise en œuvre de cette transition écologique agricole à laquelle nous participons avec conviction depuis des années. Le problème ne vient ni des agences sanitaires, ni des agents de l'office français de la biodiversité, ni des consommateurs, le problème vient d'un refus de penser la politique de la transition agricole en acceptant qu'on doit renoncer à des choses pour en créer de nouvelles » conclut Philippe Camburet, président de la FNAB.

« Nous devons relancer urgemment la consommation de produits bio en France pour assurer un débouché à cette transition écologique. L'Etat ne respecte pas ses engagements pris en 2017 avec la loi EGALIM. Où sont les 20% de bio en restauration collective qui devaient être atteints au début de l'année 2023 ? Nous voulons que la parole publique soit enfin respectée ! » souligne Pierre Koffi ALANDA, président de Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact presse :

Kristell GOUILLOU, chargée de communication - Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tel 06 70 23 73 40 – communication@bio-provence.org